

# Gouvernement NVA / MR / Open VLD / CD&V



## Accords commerciaux et d'investissement

Alors que le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP, en anglais) suscite les craintes les plus légitimes, d'autres accords du même acabit sont en cours de négociation ou d'approbation avec diverses régions du monde (Canada, Singapour, etc.). Cette succincte note analyse la position du gouvernement Michel en la matière, les conséquences de celles-ci et les propositions du MOC.

### Les intentions du Gouvernements Michel ...

L'accord de gouvernement insiste grandement sur l'importance du libre-échange, créateur, selon lui, de croissance et d'emplois (p.182.). Il n'est donc pas étonnant d'y retrouver ce qui suit : « La voie pluri- et multilatérale, passant par un renforcement continu de l'OMC, reste notre premier choix dans le cadre de la libéralisation du commerce international. La Belgique continuera à soutenir le « Transatlantic Trade and Investment Partnership » (TTIP) avec les USA (...). Les négociations avec le Canada, l'Inde, le Japon, les pays du Golfe et ceux de l'ASEAN doivent être encouragées également. L'accord commercial entre l'UE et la Colombie et le Pérou sera ratifié. » (pp.191-192).

Le choix de ce gouvernement est clair : il s'agit de favoriser les accords commerciaux et d'investissement en cours de négociation (ou d'approbation, dans certains cas) par l'Union européenne.

L'accord mentionne néanmoins que : « La Belgique plaidera au niveau européen pour le respect et l'inclusion des droits fondamentaux du travail et les normes environnementales internationales – y compris dans le cas spécifique de la coopération au développement – dans le mandat de la Commission européenne pour la négociation d'accords d'investissements d'accords de libre-échange » (p.195).

Toutefois, il n'est pas précisé si ce gouvernement tentera de rendre les droits fondamentaux du travail ainsi que les normes environnementales internationales contraignantes. Eu égard aux accords commerciaux et d'investissement antérieurs et à ceux qui sont en cours de négociation, il est à craindre que cette dernière affirmation ne soit dans les faits que de la poudre aux yeux.





## ... et leurs conséquences...

Au cours des derniers mois, de nombreuses associations de la société civile belge et européenne (syndicats, associations environnementales, associations de défense des consommateurs...) ont abondamment tiré la sonnette d'alarme sur les probables conséquences de ces nombreux accords commerciaux et d'investissement s'ils venaient à être conclus.

Sous le prétexte illusoire de créer de la croissance et de l'emploi (ce qu'une étude récente<sup>1</sup> réfute totalement), ces accords auront, in fine, pour conséquence de niveler par le bas de nombreuses normes sociales, environnementales (et autres), mettant à mal le projet d'une Union européenne forte ; un projet qui est pourtant porté par ce gouvernement dans l'ensemble de son accord. Il y a ici une contradiction de taille !

Comment, en effet, défendre un projet européen fort si les droits fondamentaux du travail (que le gouvernement Michel s'engage pourtant à valoriser

1 Cette étude de la TUFTS University annonce ainsi des perspectives positives d'emploi pour les États-Unis, mais pas pour l'Europe (notre continent subirait la perte de 583.000 emplois) si le TTIP venait à être conclu. Si tel était le cas, une désintégration économique de l'Union européenne serait à craindre, car le commerce transatlantique se substituerait au commerce intra-européen. Voir : <http://ase.tufts.edu/gdae/Pubs/wp/14-03CapaldoTTIP.pdf>

à l'avenir) sont remis en cause lors des négociations avec les États-Unis<sup>2</sup> ?

Le MOC, la CSC et d'autres organisations ont, par ailleurs, abondamment rappelé que les négociations sont non-transparentes : poids totalement disproportionné des lobbies des (grandes) industries, peu (ou pas) d'accès aux textes de négociation pour la société civile (mais bien pour ces lobbies), etc.

Indubitablement, ces négociations sont menées au profit exclusif des grandes multinationales pour qui un nivellement par le bas des réglementations européennes et américaines est très avantageux. Et comme si cela ne suffisait pas, les accords commerciaux et d'investissement prévoient l'inclusion d'un mécanisme de règlement des différends investisseurs États (ISDS, en anglais) permettant à des multinationales de contraindre un État à leur rembourser des sommes astronomiques ou à revoir une législation au nom de la sacro-sainte protection des investissements. Le tout dans un contexte où ni les droits fondamentaux du travail ni les normes environnementales internationales ne sont contraignantes.

2 Rappelons que les États-Unis n'ont toujours pas ratifié certaines conventions-cadres de l'Organisation internationale du travail, telles que, par exemple, le droit d'association et celui de négociation collective.

## L'urgence d'une autre politique

Pour le MOC, c'est inacceptable. C'est pourquoi nous demandons que tout accord commercial et/ou d'investissement de la Belgique ou de l'Union européenne avec des États tiers soit conditionné au respect du travail décent, des normes internationales du travail ainsi que des normes sociales et écologiques.

En ce sens, nous demandons l'arrêt des négociations concernant le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) ainsi que le rejet de l'accord CETA par le Parlement européen. En effet, ces négociations sont (ou ont été) menées sans contrôle démocratique et mettent en péril les

normes sociales, environnementales et sanitaires de l'Union européenne tout en faisant peser des menaces inacceptables sur la souveraineté démocratique des États membres.

Nous refusons en particulier la présence d'une clause d'arbitrage permettant des recours directs par des investisseurs privés contre des décisions démocratiques prises par les États (notamment en matière de normes sociales et environnementales) dans les accords bilatéraux de promotion et de protection des investissements (ABI). Il faut au contraire y intégrer systématiquement une clause de sauvegarde sociale et environnementale.#